

Belgium-Brussels: Repair and maintenance services of building installations

OJ S 128/2021 06/07/2021

Contract notice

Services

Legal Basis:

Directive 2014/24/EU

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Hôpitaux Iris Sud

National registration number: HIS\IZZ

Postal address: Rue Baron Lambert 38

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1040

Country: Belgium

Contact person: Mme Catherine Fabry

E-mail: cfabry@his-izz.be

Telephone: +32 27398537

Fax: +32 27398557

Internet address(es):

Main address: www.his-izz.be/fr/hopitaux-iris-sud/infos-pratiques-et-contact/etterbeek-baron-lambert_2

I.3. Communication

The procurement documents are available for unrestricted and full direct access, free of charge, at: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/108/RF/2021>

Tenders or requests to participate must be submitted electronically via: <https://eten.publicprocurement.be>

Additional information can be obtained from another address:

Official name: Hôpitaux Iris Sud

National registration number: HIS\IZZ

Postal address: Rue Baron Lambert 38

Town: Bruxelles

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Postal code: 1040

Country: Belgium

Contact person: Mme Catherine Lambert

E-mail: clambert@his-izz.be

Telephone: +32 27398536

Fax: +32 27398557

Internet address(es):

Main address: www.his-izz.be/fr/hopitaux-iris-sud/infos-pratiques-et-contact/etterbeek-baron-lambert_2

I.4. Type of the contracting authority

Other type: Hôpital

I.5. Main activity

Health

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement

II.1.1. Title

La gestion technique et la garantie totale des principales installations techniques des bâtiments des Hôpitaux Iris Sud et la réalisation de travaux divers en lien avec la performance énergétique

Reference number: 0098_Maintenance_All_CPE_2021

II.1.2. Main CPV code

50700000 Repair and maintenance services of building installations

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Voir II.2.4).

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

45331000 Heating, ventilation and air-conditioning installation work, 51000000 Installation services (except software)

II.2.3. Place of performance

NUTS code: BE1 Région de Bruxelles-Capitale/Brussels Hoofdstedelijk Gewest

Main site or place of performance: Site Baron Lambert (BL), Rue Baron Lambert 38, 1040 Bruxelles/site Etterbeek-Ixelles (EI), Rue J Paquot 63, 1040 Bruxelles/site Joseph Bracops (JB), Rue Doc... (voir documents du marché).

II.2.4. Description of the procurement

Le présent cahier spécial des charges porte sur un marché public de services ayant pour objet «la gestion technique et la garantie totale des principales installations techniques des bâtiments des Hôpitaux Iris Sud, et la réalisation de travaux divers en lien avec la performance énergétique», que le pouvoir adjudicateur souhaite conclure avec un adjudicataire unique et pour une durée de dix ans.

Le présent marché comporte un volet gestion technique et un volet travaux.

Le volet gestion technique revêt les quatre aspects suivants:

— maintenance préventive et gestion des installations confiées (cf. point 5.4 des clauses générales);

— maintenance curative et mini garantie totale («mini-GT») (cf. point 5.5 des clauses générales);

— garantie totale: ce volet inclut toutes les dépenses de gros entretien et remplacement de matériel généralement quelconque. (cf. point 5.6 des clauses générales);

— le contrat de performance énergétique, assortie d'un système de bonus-malus, et dont l'implémentation sera progressive et atteindra son plein potentiel après l'achèvement des travaux (cf. annexe suivi énergétique).

Le présent marché est soumis à une obligation de résultat. Elle concerne l'engagement de l'adjudicataire à garantir la continuité des services assurant le confort, les performances énergétiques et les fonctionnalités des immeubles.

Elle porte donc sur l'engagement de l'adjudicataire à garantir le bon fonctionnement de tous les équipements techniques conformément aux besoins des immeubles et à leur destination quelle que soit la cause ou l'origine d'un non fonctionnement, d'un vice de fonctionnement ou d'un fonctionnement déficient. La garantie totale inclut le renouvellement de tout matériel ou équipement faisant partie des équipements techniques qui serait usé normalement ou anormalement, cassé ou défectueux de manière telle que le fonctionnement des équipements techniques serait déficient.

Le volet travaux du présent marché prévoit également, la réalisation durant les deux premières années du marché d'une série de travaux de renouvellement d'un certain nombre d'installations, tels que décrits au 4.1.1 des clauses générales et dans les clauses techniques y relatives (détaillées en annexe), dans un but d'amélioration énergétique des immeubles.

Il s'agit essentiellement:

— pour le site Joseph Bracops: rénovation de la chaufferie du bloc F, remplacement de la régulation du bloc E, mise en place d'une vanne d'isolement en chaufferie du bloc C pour limiter le chauffage en soirée et week-end aux zones occupées du bâtiment, passage à débit variable des pompes et circulateurs à débits fixes principaux, mise en place de vannes institutionnelles;

— pour le site Etterbeek-Ixelles: rénovation de la chaufferie du bloc Q, remplacement de la régulation du bloc d'accueil, remplacement d'une machine frigo du bloc T, passage en débit variable des pompes et circulateurs à débits fixes principaux;

— pour le site Molière Longchamp: remplacement des régulations des bloc K (sauf salle d'op) et bloc J, divers travaux d'isolation des conduites et accessoires, et mise en place de vannes institutionnelles, passage en débit variable des pompes et circulateurs à débits fixes principaux.

Le volet travaux prévoit par ailleurs la possibilité de confier à l'adjudicataire divers travaux, à définir en cours de marché suivant les nécessités rencontrées par le pouvoir adjudicateur, pour lesquels l'adjudicataire est tenu de compléter une grille de prix unitaires.

II.2.5. Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value

II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system

Duration in months: 120

This contract is subject to renewal: no

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2.11. Information about options

Options: no

II.2.13.

Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation

III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17.6.2016.

+ voir point 2.2 des clauses générales.

Remarque:

Avant l'attribution du marché, le soumissionnaire à qui le pouvoir adjudicateur envisage d'attribuer le marché sera tenu de produire les éléments de preuve pertinents. À défaut, le marché ne lui sera pas attribué.

La vérification de l'absence de motifs d'exclusion obligatoires s'appliquera aussi à l'égard des membres de l'organe administratif, de gestion ou de surveillance du soumissionnaire ou des membres qui détiennent un pouvoir de représentation, de décision ou de contrôle en son sein.

Le pouvoir adjudicateur vérifiera, via l'application Télémarch ou via d'autres applications électroniques équivalentes et accessibles gratuitement dans d'autres États membres, la situation du soumissionnaire sur le plan des dettes sociales et sa situation fiscale dans les 20 jours suivant la date ultime pour la remise des offres.

Le soumissionnaire étranger, auquel le système Télémarch n'est pas applicable, qui exerce déjà une activité en Belgique, est tenu de fournir les documents suivants:

- deux attestations récentes de la TVA: l'une par l'administration belge et l'autre par l'administration auprès de son pays d'établissement;
- une attestation récente relative aux dettes fiscales émanant de l'autorité compétente du pays dans lequel le soumissionnaire est établi;
- une attestation récente de l'ONSS délivrée par l'autorité compétente du pays dans lequel le soumissionnaire est établi.

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

- 1) une déclaration concernant (i) le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire et (ii) le chiffre d'affaires annuel moyen dans le domaine d'activités couvert par le marché, pour les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création ou du début d'activités du soumissionnaire, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.

Le soumissionnaire complètera, à ce sujet, la case «chiffre d'affaires annuel moyen» et la case «chiffre d'affaires annuel moyen spécifique» de la section B du DUME remis;

- 2) la preuve d'une assurance des risques professionnels couvrant les montants repris au point 3.4 Assurances des clauses générale.

Le soumissionnaire complètera, à cette fin, la case «Assurance contre les risques professionnels» de la section B du DUME remis.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Seuil minimal chiffres d'affaires:

— 20 000 000 EUR pour le chiffre d'affaires annuel moyen global;
— 10 000 000 EUR pour le chiffre d'affaires annuel moyen pour le domaine d'activité couvert par le marché;

2) Le montant assuré au titre de la police couvrant les responsabilités susmentionnées ne sera en aucun cas inférieur à:

— 5 000 000 EUR pour les dommages corporels;
— 5 000 000 EUR pour les dommages matériels (en ce compris les dommages immatériels consécutifs), y compris les dommages causés par un incendie, de la fumée, une explosion ou un dégât des eaux;
— 1 250 000 EUR par sinistre pour les dommages purement immatériels consécutifs (pour les objets confiés, un minimum de 125 000 EUR);
— 1 000 000 EUR pour la couverture de la supervision requise.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il satisfait aux critères de sélection suivants:

1) références gestion technique.

Le soumissionnaire présentera une liste de références de services de gestion technique similaires à ceux faisant l'objet du présent marché, effectués aux cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Le soumissionnaire complétera, à ce sujet, la case «Pour les marchés de services: exécution des services du type spécifié» de la section C du DUME.

2) références travaux.

Le soumissionnaire présentera une liste des travaux similaires à ceux faisant l'objet du présent marché (cf. descriptif des travaux en annexe clauses techniques travaux), exécutés au cours des cinq dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.

Le soumissionnaire complétera, à ce sujet, la case «Pour les marchés de services: exécution des services du type spécifié» de la section C du DUME.

3) effectifs.

Le soumissionnaire établira une déclaration mentionnant les effectifs moyens annuels du soumissionnaire au cours des trois dernières années.

Le soumissionnaire complétera, à ce sujet, la case «Effectifs moyens annuels» de la section C du DUME.

4) sécurité.

Le soumissionnaire complétera, à ce sujet, la case «Mesures de gestion environnementale» de la section C du DUME.

Minimum level(s) of standards possibly required:

1) Parmi les références gestion technique, le soumissionnaire devra prouver la réalisation d'au moins:

— deux missions au cours des trois dernières années concernant la réalisation de marchés de services incluant des travaux de performance énergétique et des clauses de performance énergétique en phase d'exploitation. Au moins l'une d'entre elles concernera la gestion d'un patrimoine technique incluant une superficie de plus de 50 000 m² chez un même client;
— trois missions au cours des trois dernières années relatives à la gestion technique d'un patrimoine hospitalier de 15 000 m² minimum par référence (une référence unique couvrant 3 × 15 000 m² est donc acceptée).

NB:

- une même référence peut couvrir plusieurs des exigences reprises ci-dessus;
- un contrat en cours peut être présenté en référence pour autant que la durée écoulée du contrat soit supérieure ou égale à trois ans.

Les prestations de services (y compris en cours) sont prouvées par des attestations de bonne exécution émises ou contresignées par l'autorité compétente, par le client privé ou, à défaut, par une déclaration du soumissionnaire. Dans tous les cas, ces attestations doivent s'accompagner des coordonnées (GSM et courrier électronique) de la personne de contact pour chacune des références citées.

Le soumissionnaire complètera, à ce sujet, la case «Pour les marchés de services: exécution des services du type spécifié» de la section C du DUME.

2) Parmi les références travaux, le soumissionnaire devra prouver, via la fourniture d'attestations de bonne exécution pour ces travaux, la réalisation d'au moins:

- trois missions au cours des deux dernières années relatives à l'étude et à la création /rénovation de chaufferie d'une puissance supérieure à 1 MW;
- trois missions au cours des cinq dernières années relatives au remplacement d'un système de BMS d'un bâtiment de plus de 5 000 m²;
- trois missions au cours des cinq dernières années concernant le remplacement d'un système de production d'eau glacée d'une puissance unitaire supérieure à 350 kWfr .

NB: une même référence peut couvrir plusieurs des exigences reprises ci-dessus.

3) Effectif minimal: le soumissionnaire doit disposer en Belgique au cours des trois dernières années d'un effectif égal ou supérieur à 60 personnes dans l'activité de maintenance, parmi lesquelles au moins cinq cadres (dont deux sont au moins universitaires ou de niveau universitaire).

4) Label sécurité: le soumissionnaire fournira une preuve que l'entreprise dispose d'un label de qualité parmi les suivants: le certificat VCA (Veiligheidschecklist Aannemers), appelé en français le LSC (Liste de contrôle sécurité, santé et environnement entreprises contractors) ou l'attestation BeSaCC (Belgian Safety Criteria for Contractors).

Agrégation requise: D17 (Chauffage central, installations thermiques), classe 4.

III.2. Conditions related to the contract

III.2.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular professionReference to the relevant law, regulation or administrative provision:

Voir point 2.4.2 des clauses générales.

III.2.2. Contract performance conditions

Voir point 3, 4 et 5 des clauses générales.

III.2.3. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Open procedure

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 07/09/2021 Local time: 11:00

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French, Dutch

IV.2.6. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Tender must be valid until: 05/01/2022

IV.2.7. Conditions for opening of tenders

Date: 07/09/2021 Local time: 11:00

Place:

Hôpitaux Iris Sud, Rue Baron Lambert 38, 1040 Bruxelles.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about electronic workflows

Electronic invoicing will be accepted

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre: Compte tenu des spécificités du marché, une visite obligatoire de chacun des quatre sites est programmée. Les modalités de participation sont mentionnées dans l'avis de marché et rappelées ci-après.

La visite guidée aura lieu aux dates suivantes:

- site Etterbeek-Ixelles: Rue Jean Paquot 63, 1050-Bruxelles: le 8.7.2021 (8h30) précises;
- site Joseph Bracops: Rue Dr Huet 79, 1070-Bruxelles: le 9.7.2021 (8h30) précises;
- site Molière Longchamp: Rue Marconi 142, 1190-Bruxelles: le 12.7.2021 (8h30) précises;
- site Baron Lambert: Rue Baron Lambert 38, 1040-Bruxelles: le 13.7.2021 (8h30) précises.

La visite aura en présence de:

Driss Chakroun, Chef du service technique, direction des infrastructures — courriel: dchakroun@his-izz.be — Rue Baron Lambert 38 — Bruxelles 1040 — 0499868940.

Les soumissionnaires doivent contacter, par courrier électronique, la personne mentionnées ci-dessus pour confirmer leur participation aux visites organisées.

Nombre de représentants autorisés par soumissionnaire: deux personnes maximales.

Une attestation sera remise au soumissionnaire après la visite. Cette attestation sera jointe à l'offre.

Le soumissionnaire qui introduit son offre reconnaît à la suite de cette visite des lieux:

- avoir reçu toutes les informations utiles pour comprendre l'ampleur du marché;
- s'être rendu compte de toutes les particularités de l'exécution du marché;
- avoir calculé le montant de son offre, compte tenu de cette connaissance du marché et des moyens qui doivent être mobilisés en vue de sa parfaite exécution.

Séance d'information: 8.7.2021 (8h30).

Site Etterbeek-Ixelles (EI), Rue J Paquot 63, 1040 Bruxelles.

Les offres peuvent uniquement être introduites électroniquement sur le site internet de e-Tendering: <https://eten.publicprocurement.be/>

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'État

Postal address: Rue de la Science 33

Town: Bruxelles

Postal code: 1040

Country: Belgium

VI.5. Date of dispatch of this notice

01/07/2021